

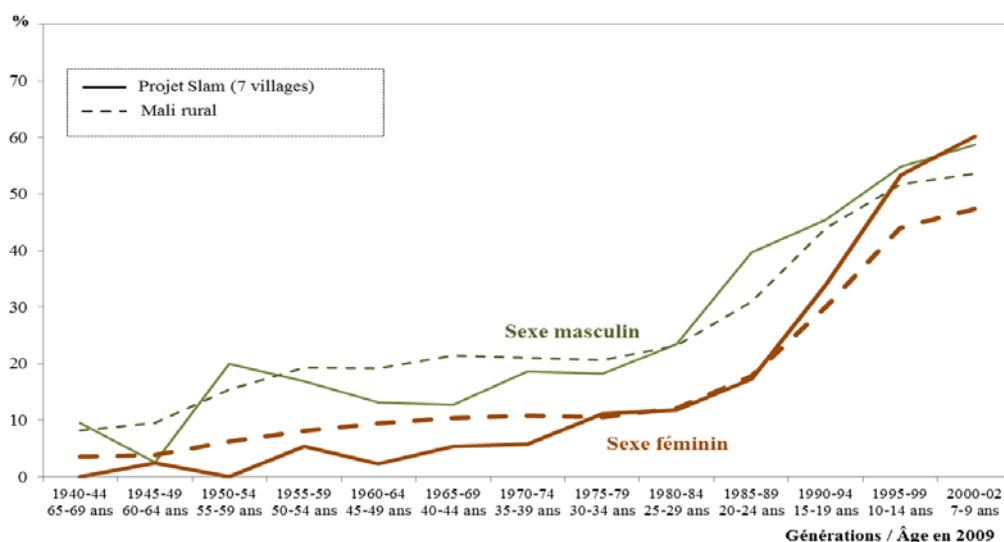
## QUAND LA SCOLARISATION DÉCOLLE...

Sur le plan international, le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) est lancé en 1990, avec notamment l'objectif d'atteindre une scolarisation primaire universelle en 2000 ; une échéance repoussée à 2015 lors du Forum de Dakar et figurant aussi dans les Objectifs du millénaire pour le développement (2000), et désormais de nouveau reportée à 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable adoptés en 2015. C'est en Afrique subsaharienne que la progression de la scolarisation au primaire a été la plus rapide. Le taux net de scolarisation primaire y est ainsi passé de 54 % en 1991 à 60 % en 2000 et à 80 % en 2014<sup>1</sup>. Bien que le niveau de scolarisation y reste inférieur à la moyenne subsaharienne, le Mali a connu une évolution tout aussi spectaculaire : alors que qu'à peine un quart des enfants fréquentent l'école primaire à la fin des années 1980<sup>2</sup>, ils sont 42 % en 2000 et 64 % en 2014<sup>1</sup>. Si les statistiques nationales et internationales permettent désormais de suivre les tendances de la scolarisation depuis 20 ou 30 ans, elles permettent rarement d'examiner le processus de diffusion à l'échelle locale, au sein des populations rurales qui ont été les premières concernées par cette « révolution scolaire ».

Le projet DyPE porte justement sur une zone rurale où la scolarisation était marginale. Les données du suivi de population *Slam* permettent ainsi de retracer, à l'échelle d'une population particulière, bien documentée, la progression de la scolarisation sur le temps long mais aussi d'évaluer les différences entre enfants et entre familles dans les pratiques de scolarisation. Nous utilisons ici les données des deux derniers recensements nationaux (1998 et 2009) couplées à l'enquête renouvelée (7 villages, 4 300 habitants en 2009).

**Figure 1. Tendances longues de la scolarisation. Mali rural et zone d'étude.**

Proportion (%) d'individus qui sont (ou ont été) scolarisés, par générations.



**Source :** Recensement général de la population de l'habitat du Mali (RGPH), avril 2009.

Nos calculs pour les villages du projet Slam. Les statistiques publiées pour les indicateurs nationaux du milieu rural (République du Mali, 2011. 4<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009). Résultats définitifs. Tome 1. Série démographique. Bamako, INSTAT, Tableau S5)

### L'essor de la scolarisation : le tournant des années 1990

On retrouve au niveau de la zone d'enquête les tendances longues de la scolarisation observées sur l'ensemble du Mali rural (figure 1). L'accès à l'école est marginal jusqu'aux années 1980, concernant à peine un cinquième des garçons et un dixième des filles en moyenne nationale rurale. Dans les villages étudiés, il est plus faible encore, exception faite du pic masculin des générations nées dans les années 1950, traduisant l'ouverture, en 1962, de la première école publique de la zone. Le décollage se produit au début des années 1990, porté par l'avènement d'un régime démocratique et l'affichage de la scolarisation au rang de priorité nationale. Les collectivités locales répondent à l'appel national et investissent dans des écoles communautaires<sup>3</sup>. En 2009-10, lors du dernier passage de l'enquête,

<sup>1</sup> Statistiques de l'Unesco. <http://www.uis.unesco.org>

<sup>2</sup> Keïta, Seydou and Famagan Oulé Konaté. 2003. Le Mali et sa population, in V. Hertrich and S. Keïta (eds), *Questions de population au Mali*. Bamako: Le Figuier, UNFPA-Mali, pp. 11-48.

<sup>3</sup> Ces écoles sont créées, gérées et souvent entièrement financées par les parents d'élèves. La loi d'orientation sur l'éducation n°94-010 du 24 mars 1994 leur a conféré un statut officiel. En 2010, les deux premières écoles sont devenues des écoles publiques, prises en charge par l'Etat.

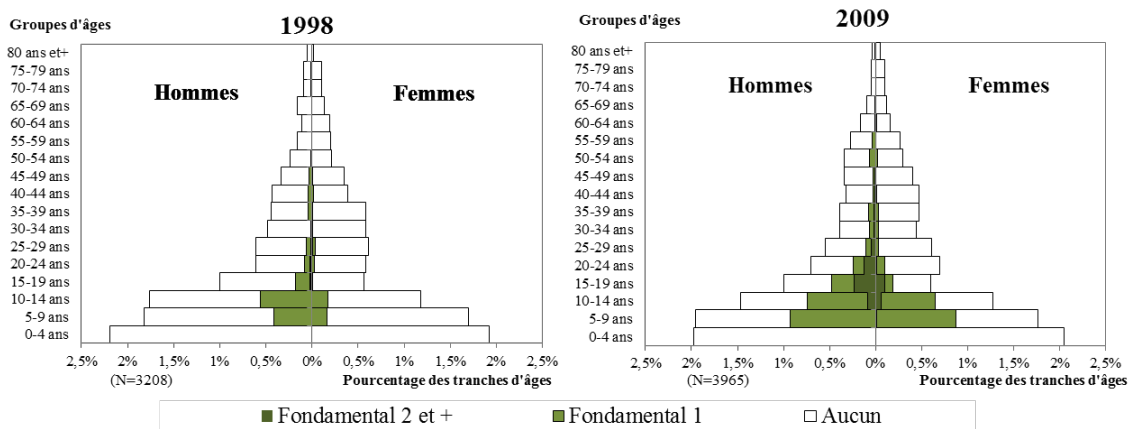
4 des 7 villages enquêtés s'étaient dotés d'une école primaire, et cela dès 1994 pour les deux plus gros villages. La couverture scolaire dépasse à présent la moyenne rurale nationale, surtout pour les filles (figure 1). Dans les jeunes générations, près de 60 % des filles et des garçons ont un « vécu scolaire » (sont ou ont été à l'école).

### Filles et garçons : convergence en primaire, différences persistantes au-delà

La comparaison des pyramides éducatives de 1998 et 2009 (figure 2) met en évidence les progrès en matière de scolarisation au cours de la décennie 2000. L'un des acquis majeur est le rattrapage des filles qui, partant d'un niveau trois fois plus faible, accèdent désormais aussi souvent à l'école primaire (fondamental 1)<sup>4</sup> que les garçons, un fait que l'on retrouve également dans les taux de scolarisation du moment (figure 3, encadré 1). Ainsi de 1998 et 2009, la proportion de filles de 7-12 ans scolarisées, passe de 13 % à 48 % alors que l'augmentation n'est que de 50 % (30 % à 47 %) du côté masculin (figure 3, TNS). Cette progression ne doit cependant pas faire oublier que le niveau de scolarisation demeure faible. Le niveau élevé du TBS ne doit pas faire illusion : il surestime la fréquentation scolaire car les élèves ayant dépassé l'âge officiel de la scolarisation primaire (7-12 ans) (en raison d'inscription tardive ou de redoublement) sont comptabilisés au numérateur et non au dénominateur (figure 3). Le taux net de scolarisation rend mieux compte de la réalité, avec, en 2009, à peine un enfant sur deux en âge d'être scolarisé dans le primaire qui y est effectivement scolarisé (figure 3).

**Figure 2. Pyramides éducatives de 1998 et 2009.**

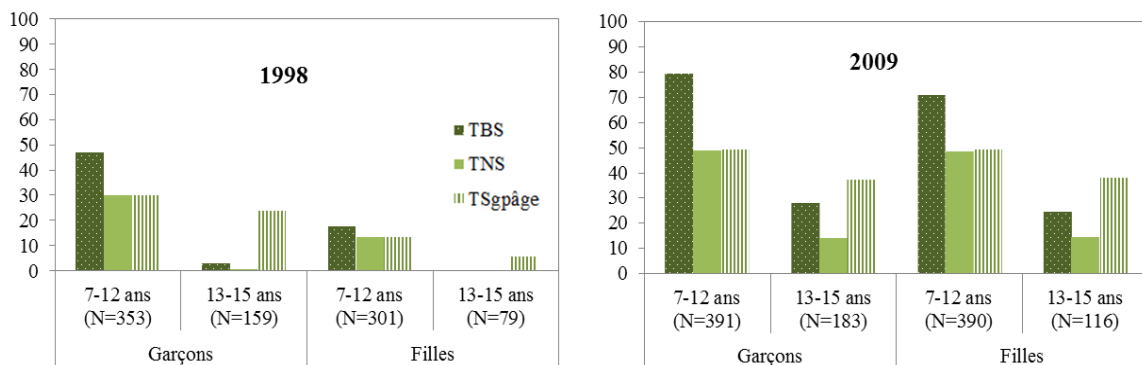
Répartition (%) de la population par groupes d'âges et par sexe selon le niveau d'instruction atteint.



**Figure 3. Taux de scolarisation du moment en 1998 et 2009, par sexe, âges et cycle (primaire/secondaire).**

Taux de scolarisation brut (TBS) et net (TNS) par niveau d'enseignement, et taux de scolarisation par groupes d'âges (TSgpâge).

Source : Enquête renouvelée Slam, 2009-10, 7 villages. Population de référence : Résidents au recensement (1998, 2009).



#### Encadré 1. Définition des taux de scolarisation

Trois taux sont utilisés comme outils complémentaires pour l'analyse de la scolarisation (figure 3). Ils utilisent un même dénominateur (les enfants de 7-12 ans pour le niveau primaire au Mali) mais se distinguent par le numérateur.

- le Taux brut de scolarisation (TBS), avec au numérateur le nombre total d'élèves en fondamental 1, quel que soit leur âge ;
  - le Taux net de scolarisation (TNS), avec au numérateur le nombre total d'élèves en fondamental 1, âgés de 7-12 ans ;
  - le Taux de scolarisation par groupe d'âges (TSgpâge), avec au numérateur le nombre total d'élèves âgés de 7-12 ans, quelle que soit leur classe.
- Ces taux diffèrent du fait de la prise en compte variable des phénomènes d'entrée tardive à l'école et de redoublement. Le TBS peut excéder 100 % lorsque des enfants sont inscrits dans un niveau où ils sont plus jeunes ou plus vieux que l'âge attendu. Le TNS vaut 100 % quand tous les enfants d'un groupe d'âge sont inscrits dans leur niveau. Le TSgpâge est de 100% quand tous les enfants d'un groupe d'âge sont inscrits à l'école (tous niveaux)

<sup>4</sup> Au Mali, L'inscription primaire se fait à 7 ans (1 an plus tard que le standard de 6 ans). L'enseignement primaire et secondaire compte 3 cycles. Fondamental 1. Équivalent primaire. 6 années (1<sup>ère</sup> à 6<sup>ème</sup> année). 7 ans à 12 ans.

Fondamental 2. Équivalent Secondaire 1<sup>er</sup> cycle (« collège »). 3 années (7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup>). 13-15 ans. Débouche sur le DEF (équivalent BEPC) Enseignement secondaire général. Équivalent Secondaire 2<sup>ème</sup> cycle (« lycée »). 3 années (10<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> année). 16 ans à 18 ans

Au niveau collège (fondamental 2), la scolarisation a aussi augmenté mais elle reste bien plus faible (figure 3). Si l'on s'intéresse à la fréquentation du moment en fondamental 2 parmi les 13-15 ans (âges officiels pour ce niveau) recensés au village, on se situe dans une fourchette de 14 % (TNS) à 26 % (TNS)<sup>5</sup>, le premier indicateur étant une sous-estimation de la réalité car le dénominateur (les 13-15 ans) inclut des jeunes qui sont encore en primaire (23 % du groupe d'âge), tandis que le second est biaisé dans le sens inverse, avec un numérateur qui comptabilise des élèves qui ont dépassé 15 ans. Par ailleurs, il faut considérer avec beaucoup de recul la proximité des indicateurs entre les sexes. À ces âges, les filles partent en migration de travail bien plus que les garçons (cf Be-DyPE n°3) et le fait d'être scolarisée freine le départ. Le taux de scolarisation des filles résidentes au village surestime ainsi celui de leurs générations. Des taux comparables entre les sexes correspondent finalement à des écarts importants dans les effectifs scolarisés (figure 2) : le nombre d'élèves recensés en fondamental 2 en 2009 est de 28 filles et 51 garçons (17 filles et 26 garçons de 13-15 ans, pour respectivement 116 et 183 résidents). Aller au-delà du primaire reste, pour l'instant, une expérience surtout masculine.

### **L'environnement familial de l'enfant joue-t-il sur sa fréquentation scolaire ?**

L'offre scolaire primaire existe désormais au niveau local. À l'exception de quelques hameaux isolés, une école est accessible sur place ou dans un village voisin. Comment les familles se sont-elles approprié cette offre ? Certains enfants en ont-ils davantage profité ? Pour en discuter nous évaluons la probabilité pour un enfant (7-12 ans) d'être scolarisé selon les caractéristiques de son groupe domestique (*zû*) et la place qu'il y occupe.

Quatre grandes catégories de variables ont été considérées :

- a) **La taille et la structure du groupe domestique**, avec l'hypothèse que dans les grandes familles, disposant d'une main d'œuvre plus importante et souvent plus aisées, la pression pour la mise au travail des enfants serait moins forte et permettrait plus facilement leur envoi à l'école. Dans un autre registre, la présence de jeunes enfants (0-4 ans) a également été retenue, car elle peut jouer sur le maintien à la maison des filles chargées de s'en occuper.
- b) **Le statut de l'enfant au sein du groupe domestique**, mesuré par la présence des parents biologiques et la relation de parenté avec le responsable du groupe domestique (*zûso*). L'hypothèse ici est que les adultes se mobilisent davantage en faveur de la scolarisation de leurs propres enfants et moins dans celle des parents éloignés.
- c) **La situation économique et sociopolitique de la famille**. Celle-ci est mesurée d'une part par un indicateur de ressource économique relatif, situant la famille par rapport à la moyenne des villages étudiés (par quartile), et d'autre part en distinguant les minorités castées (forgerons, griots,...) des familles d'agriculteurs. L'hypothèse étant que les familles les mieux dotées, économiquement et socialement, investissent davantage dans la ressource scolaire.
- d) **Un positionnement au-delà de l'espace communautaire traditionnel**. Enfin on peut penser que les familles qui ont des attributs signifiant leur ouverture, sinon leur adhésion, à des valeurs non traditionnelles, vont également développer un projet scolaire pour leurs enfants. Deux indicateurs ont été retenus : la religion majoritaire dans la *zû* (chrétienne ou traditionnelle) et le nombre d'adultes scolarisés dans la *zû*.

Les statistiques bivariées (tableau 1) rendent compte de différences significatives pour toutes les variables retenues. À une exception près (le nombre de jeunes enfants), toutes nos hypothèses sont confirmées : un enfant (7-12 ans) a d'autant plus de chance d'être scolarisé qu'il appartient à un groupe domestique de grande taille, avec une situation économique et socio-politique plutôt favorable, plutôt réceptive aux valeurs extra-communautaire (religion chrétienne, scolarisation des générations passées) et ayant à ses côtés ses deux parents biologiques ou un parent proche.

Cependant une analyse multivariée relativise et précise ce tableau d'ensemble : une fois contrôlés les liens entre ces différentes variables, seules trois catégories de facteurs restent significatives :

- **La projection au-delà des cadres traditionnels joue clairement en faveur de la scolarisation des enfants**. Ainsi la présence d'au moins deux adultes scolarisés dans la *zû* multiplie par 2,4 la probabilité pour un enfant d'être scolarisé. La religion chrétienne (catholiques et protestants) joue plus fortement encore : les enfants qui vivent dans un environnement familial exclusivement chrétien (26 % des enfants) ont une probabilité quatre fois plus élevée d'être envoyé à l'école que ceux (19 % des enfants) qui vivent en milieu exclusivement traditionnel. Cette différence (également constatée pour d'autres pratiques comme la déclaration à l'état civil, cf Be-DyPE n°8) tient probablement à une relation à double sens. D'une part les missions chrétiennes se sont toujours positionnées en faveur de la scolarisation et ont été parmi les premières à développer des structures scolaires dans la région dès la colonisation ; d'autre part devenir chrétien est aussi une stratégie des familles pour légitimer des pratiques non traditionnelles. Ainsi si les institutions chrétiennes influencent les pratiques de leurs membres, elles sélectionnent aussi des familles sans doute plus favorables, dès le départ, à la scolarisation.

---

<sup>5</sup> La valeur élevée du TSgpâge (38 % en 2009) s'explique par les entrées tardives à l'école primaire qui se répercutent ensuite sur l'âge d'entrée en fondamental 2. Ainsi, 62% des élèves âgés de 13-15 ans sont toujours au primaire.

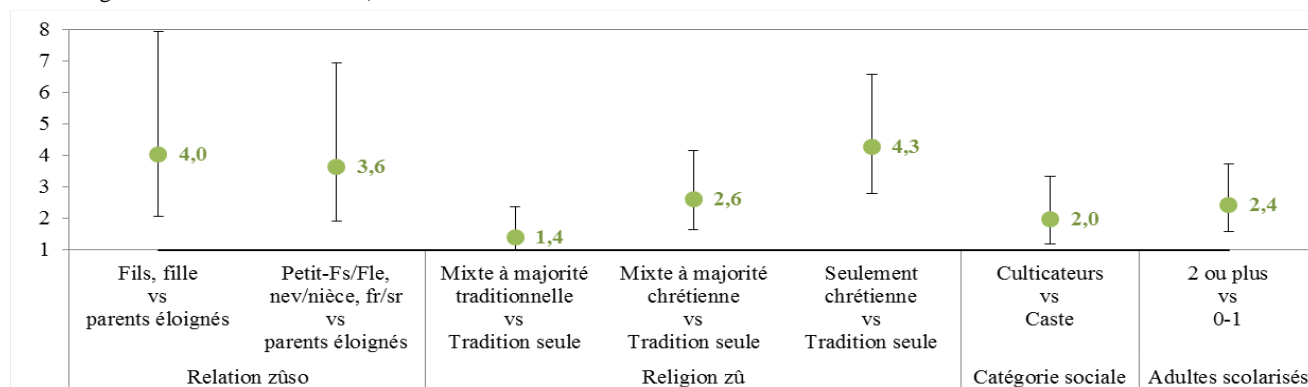
- **Appartenir à des catégories sociales défavorisées dans le système traditionnel** joue en défaveur de la scolarisation. L'idée d'une compensation par investissement dans des structures de reconnaissance alternatives comme l'école n'est pas validée. Les enfants issues des minorités castées (14 % des enfants) sont deux fois moins scolarisées que les autres. Cet effet porte bien sur le statut social et non sur la situation économique qui, elle, n'influence pas significativement la scolarisation.
- Enfin, **si l'enfant a une position très éloignée dans la structure de parenté de la zû** la chance d'être scolarisée est divisée par quatre. Là encore, la différence s'applique à une minorité d'enfants (10 %). Parmi les autres enfants, en revanche, il n'existe pas de différence significative selon la présence des parents biologiques ou selon que l'on soit l'enfant propre du zûso ou membre d'un cercle un peu plus large (neveu, frère, petit-fils).

**Tableau 1. Proportion (%) d'enfants (7-12 ans) scolarisés en 2009, selon les caractéristiques de leur zû**

Indicateurs	% à l'école	N	Indicateurs	% à l'école	N
<b>Sexe de l'enfant</b>	ns		<b>Situation économique et sociopolitique</b>		
Masculin	49 %	377	<b>Niveau de ressource de la zû (quartiles)</b>	***	
Féminin	50 %	373	Les plus démunis	34 %	131
<b>Morphologie de la zû</b>			Moyen inférieur	41 %	211
<b>Taille</b>	***		Moyen supérieur	57 %	188
0-9 résidents	42 %	319	Les plus aisés	63 %	155
10-19 résidents	52 %	280	Pas de données	51 %	65
20 et +	60 %	151	<b>Catégorie sociale</b>	***	
<b>Structure de la zû</b>	***		Cultivateurs	52 %	647
Mononucléaire	45 %	373	Castes	29 %	103
Polynucléaire	54 %	377	<b>Ouverture sur l'espace extra-communautaire</b>		
<b>Nombre d'enfants de 0 à 4 ans</b>	***		<b>Religion majoritaire dans la zû</b>	***	
0-3	46 %	540	Seulement chrétienne	62 %	199
4 et +	57 %	210	Mixte à majorité chrétienne	59 %	243
<b>Statut de l'enfant dans la zû</b>			Mixte à majorité traditionnelle	49 %	167
<b>Présence des parents</b>	***		Seulement traditionnelle	32 %	141
Les deux parents sont au village	52 %	555	<b>Nombre d'adultes scolarisés</b>	***	
Un ou deux parents absents	41 %	195	0-1	42 %	527
<b>Relation avec le zûso</b>	***		2 et +	65 %	223
Fils, fille	51 %	457	*** Significatif au seuil de 1%		
Petit-enf, nev/nièce, frère/sœur	52 %	219	ns non significatif au seuil de 5%		
Parenté éloigné	30 %	74	Source : Enquête renouvelée Slam, 2009-10. 7 villages		

**Figure 4. Facteurs jouant sur la scolarisation des enfants de 7-12 ans en 2009.**

Rapport des chances (*Odds ratio*) extraits d'une régression logistique (ne figurent que les variables ayant au moins une modalité significative au seuil de 10 %)



En définitive, l'écart entre enfants dans l'accès à l'école concerne aujourd'hui principalement des groupes minoritaires : d'un côté du spectre (scolarisation plus élevée) les familles qui se distinguent par un engagement fort et déjà ancien dans des structures et logiques extra-communautaires (christianisme et école), de l'autre côté du spectre (scolarisation rare) des familles et des enfants occupant des positions sociales marginales dans les espaces sociaux traditionnels (les castés et les enfants sans relation de parenté ou en relation éloignée avec le zûso). Cependant pour la majorité des enfants, la probabilité d'être scolarisé est indépendante de la configuration et des caractéristiques du groupe domestique, tout comme de la place qu'il y occupe. Comme pour d'autres phénomènes (ainsi le recul de la mortalité dans l'enfance, cf Be-DyPE n°8), les progrès ont profité à la grande majorité des enfants. Le fait que la scolarisation primaire repose, presque exclusivement, sur des projets villageois et que la population soit très homogène du point de vue socio-économique (cf Be-DyPE n°7) en sont certainement des facteurs explicatifs. Mais qu'en sera-t-il après la phase de démarrage : la « scolarisation pour tous » n'est qu'à mi-chemin, l'essor se poursuivra-t-il au même rythme et avec la même homogénéité pour la seconde moitié du chemin et pour l'école au-delà du primaire ?

Marc Pilon, Emma Lherm, Marie Lesclingand